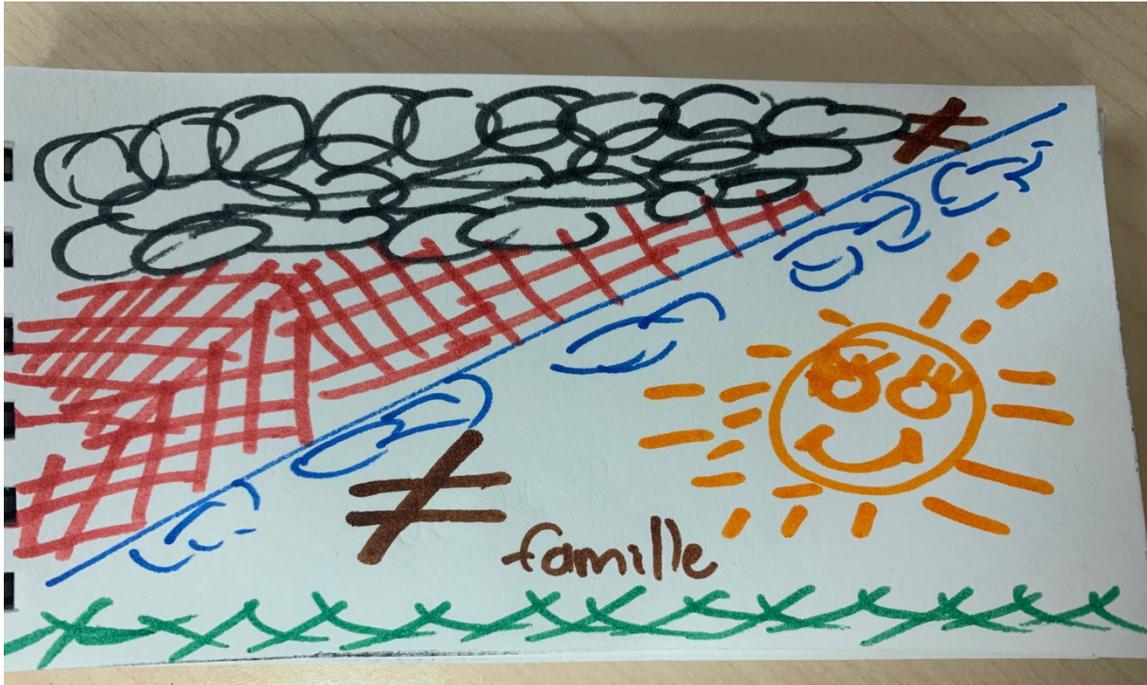


Mémoire du projet de facilitation graphique du CRIC Centre-Sud : Barrières systémiques à la Ville de Montréal



Le CRIC est un organisme communautaire autonome avec 20 ans d'expérience situé dans l'arrondissement Ville-Marie. Notre mission est de faciliter le rapprochement interculturel entre toutes les communautés par la création de plusieurs outils, la sensibilisation, la formation et l'accompagnement de personnes issues de l'immigration.

Puisque l'inclusion est au centre de nos actions, nous avons organisé des ateliers de facilitation graphique pour soutenir la pleine participation des personnes issues de l'immigration.

La démarche :

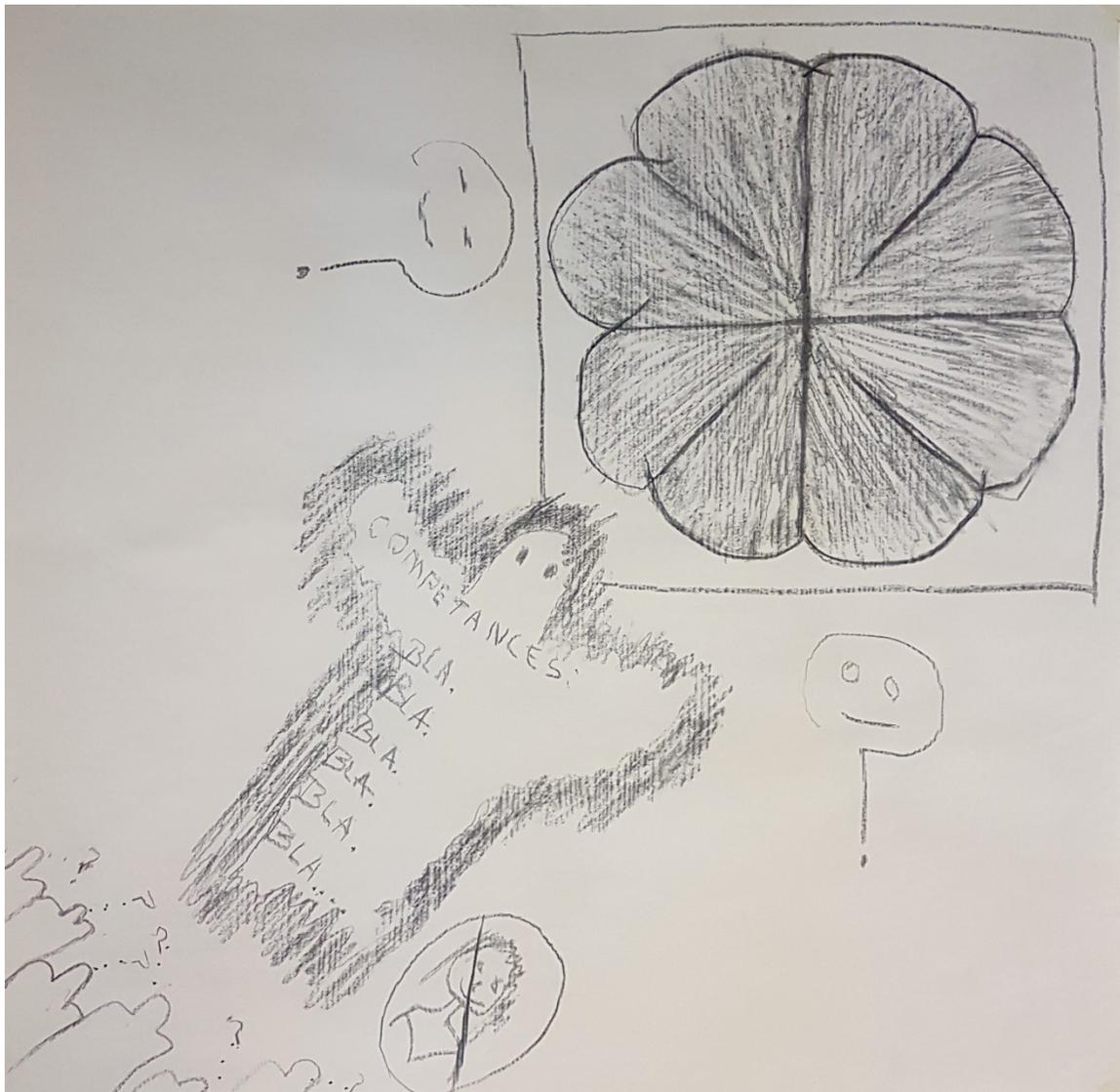
Trois ateliers de dessin ont été menés par Camille Courier, artiste et professeure et Veronica Islas, Directrice générale du CRIC les 25 juin, le 17 juillet et le 1er août 2019

avec des personnes rejointes par le CRIC en réponse à la consultation publique sur le racisme systémique (Ville de Montréal).

Chaque atelier, d'une durée de 3 heures avait un thème :

- Emploi
- Profilage racial et social
- Démocratie

Les personnes qui ont participé étaient majoritairement originaires d'Amérique Centrale et du Sud.



Les résultats :

Plusieurs personnes voient que les éléments qui touchent au sujet de la discrimination systémique dépassent le palier municipal. Par exemple, les personnes disent vivre des barrières systémiques non-seulement par rapport à l'emploi à la Ville de Montréal (Ville comme employeur) mais dans l'insertion au marché de l'emploi. Nous sommes reconnaissants de l'effort de la Ville de Montréal de travailler la discrimination systémique, mais une telle démarche doit être faite dans l'ensemble de la province afin de travailler les barrières à tous les niveaux.

Le deuxième élément qui est ressorti en tout temps est la langue comme barrière dans les communications avec la Ville de Montréal. Pour les nouveaux arrivants non-francophones cette réalité devient un élément d'exclusion. Nous croyons que cet élément exclue d'autres populations vulnérables, et que la Ville de Montréal peut mettre en place des mécanismes pour faciliter la compréhension des personnes pendant qu'ils apprennent le français.

En préambule, nous recommandons que la Ville de Montréal utilise plus de pictogrammes, de textes simples et légers et qu'elle facilite la référence vers des services de traduction - accompagnement pour mieux rejoindre et rendre accessible les informations importantes aux personnes ayant une langue maternelle autre que le français.

Emploi

Les participants voient les emplois chez la Ville de Montréal comme inatteignables, complexes et pas pour eux.

Recommandation 1

La Ville devrait simplifier son processus de recrutement ainsi que le langage utilisé dans les services de dotation pour inclure plus de diversité (emplois qui semblent inatteignables à la plupart des immigrant.e.s)



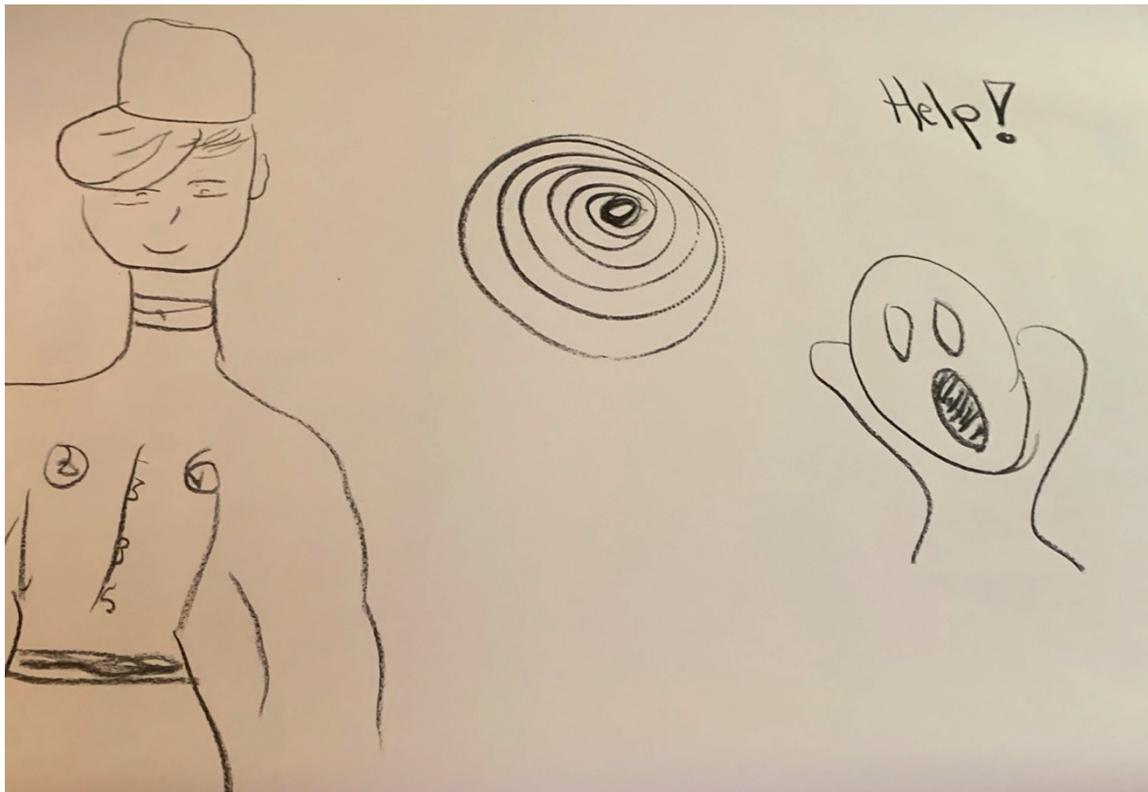
Profilage racial et social

Les expériences dans leur pays d'origine et dans leur ville d'accueil, Montréal, amènent les participants à nommer qu'ils ont peurs des services de la SPVM.

On indique aux nouveaux arrivants qu'ils doivent adhérer à certaines valeurs comme la tolérance, le respect des droits de la personne, et il leur semble que les services de la SPVM n'adhèrent pas aux mêmes valeurs.

Recommandation 2

La Ville de Montréal (et ses services de police et sécurité) doivent incarner les principales valeurs que la société québécoise veut transmettre aux nouveaux.elles arrivant.e.s (respect des droits humains, tolérance, ouverture, transparence)

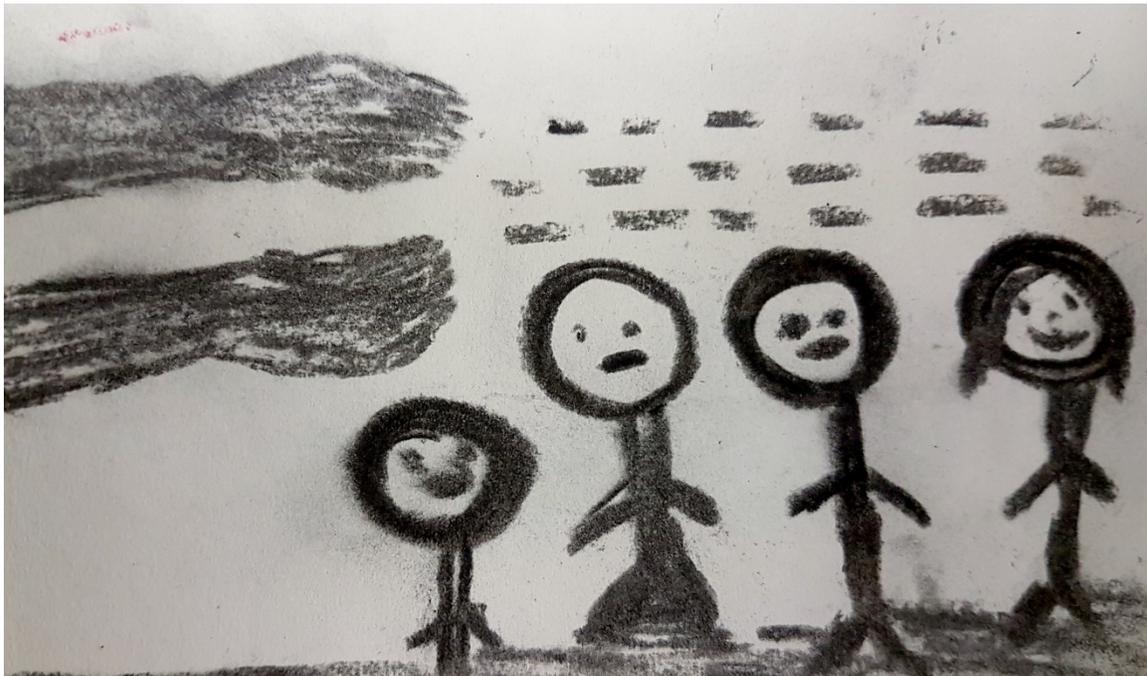


Participation à la vie démocratique

Les personnes ont nommé ne pas connaître les instances d'implication de la Ville avant d'avoir accès aux services de notre organisme. Pourtant, plein d'initiatives existent et il faut les soutenir.

Recommandation 3

La Ville doit amplifier des initiatives d'accompagnement existantes et les diffuser de manière plus large.



CONCLUSION :

La Ville de Montréal travaille fort pour contrer des barrières systémiques à l'inclusion des personnes issues de l'immigration en emploi, en participation démocratique, en profilage racial, dans le vivre-ensemble). Il faut continuer ce travail et renforcer davantage les actions qui existent déjà pour faciliter leur inclusion, puisque les barrières sont nombreuses.

Également, la Ville de Montréal doit faire preuve de leadership et influencer les paliers provincial et fédéral pour qu'ils fassent des démarches similaires, puisque les barrières systémiques dépassent la juridiction et les pouvoirs de la Ville de Montréal. C'est seulement en travaillant ensembles que les barrières systémiques tomberont.